

 02 62 45 92 92

 [cfppa.formaterra@educagri.fr](mailto:cfppa.formaterra@educagri.fr)

 [www.formaterra.re](http://www.formaterra.re)



# Formation

*pour l'obtention du certificat individuel*

# CERTIPHYTO

## Pour l'activité :

*« Utilisateur à titre  
professionnel des produits  
dans la catégorie  
DECIDEUR en entreprise  
SOUMISE A AGREMENT »*

*Vous souhaitez suivre cette formation ?  
Demandez votre devis au CFPPA FORMA'TERRA :*

Contact : Jérôme MASSON

 [jerome.masson@formaterra.re](mailto:jerome.masson@formaterra.re)  06 92 52 92 99

Edition  
Janvier 2025

# Pour l'obtention du certificat individuel CERTIPHYTO DESA

## *Durée de la formation*

- Primo-certificat : 3 jours (21 heures de formation)
- Renouvellement : 1 jour (7 heures de formation) sans test QCM
- Test Seul

## *Public concerné*

Décideur en entreprise soumise à agrément.

## *Modalités et objectifs*

La formation a pour objectifs :

- Connaître la réglementation relative aux produits phytosanitaires,
- Mesurer les répercussions des produits utilisés sur la santé et l'environnement,
- Présenter des techniques alternatives complémentaires aux techniques chimiques,
- Mettre en place des stratégies de lutte intégrée associant les différentes techniques.

## *Modalités pédagogiques mises en œuvre*

Alternance d'exposés et d'exemple d'application, utilisation de vidéos illustratives. Remise d'un document de synthèse aux participants.

## *Moyen techniques*

Formation en salle, vidéoprojecteur, paper-board, documents de référence.

## *Présence des stagiaires*

Présence obligatoire, toute absence partielle ou totale empêche la délivrance de l'attestation de stage.

## *Dispositif d'évaluation de la formation*

Evaluation nationale avec QCM

# PROGRAMME DE FORMATION

## CERTIPHYTO DESA

*Introduction* - Les enjeux du métier d'applicateur

### *Réglementation et sécurité environnementale – 7h*

- Cadre réglementaire français, autorisation de mise sur le marché
- Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
- Prévention des risques, zonage en gestion différenciée
- Les risques pour l'environnement, les principales voies de contamination
- Aspects méthodologiques : les étapes clés du traitement, appliquer la juste dose
- Transport de matières dangereuses
- Le stockage des produits

### *Santé sécurité de l'applicateur et en espace ouvert au public – 6 h*

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Voie d'intoxication, principaux symptômes d'empoisonnement
- Situation exposante
- Disponibilité de l'information : Les fiches de données de sécurité, étiquetage réglementaire, communiquer auprès du public
- Les équipements de protection individuelle
- Savoir agir en cas d'intoxication

### *Réduction de l'usage, méthodes alternatives – 7 h*

- Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels
- Technique de lutte intégrée : lutte biologique, lutte physique, prophylaxie.

### *Test QCM – 1 h*

- QCM composé de 30 questions
- Seuil de réussite : 20 bonnes réponses

Les contenus de la formation et du QCM sont élaborés en référence à l'arrêté du 29 août 2016